

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2020

Présents : CHEVALLEREAU Pascal, DEMIZIEUX Chrystel, GUYONNAUD Stéphane, HUDRY-CLERGEON Vincent, JONO Jean-Marc, MASSART Nathalie, MICHEL Julien, MOLON Philippe, OUVRIER-NEYRET Pascal, PAILLOT Sarah, SOBOTA Sylvain, TISSOT Stéphane.

Absents : HARDY Yann, ROISINE Philippe, ROUGE Christelle.

JONO Jean-Marc est désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Présentation du Plan Communal de Sauvegarde par Jean-Luc BARDET

- 1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 septembre 2020 ;
- 2) Finances : * décision modificative
* demande de subvention ;
- 3) Caisse d'Allocations Familiales : Convention Territoriale Globale
- 4) S.I.E.V.T. : modification des statuts
- 5) Assainissement non collectif : convention avec le cabinet Nicot

6) Bâtiments : * convention avec l'association des Verqers

- Travaux école
- 7) Voirie : demande de cession d'une portion de chemin rural et de deux parcelles communales
 - 8) Informations et questions diverses

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
	Présentation du Plan Communal de Sauvegarde	Avis favorable	Mise à jour du document en commission
1	Approbation du compte-rendu de la séance du 21 septembre 2020	Avis favorable	
2 a)	Budget principal 2020 - décision modificative	Avis favorable pour les modifications de crédits suivantes : + 2200,00 € au compte 10226/10 dépenses - 2200,00 € au compte 2183/21 dépenses	
2 b)	Ouverture d'une ligne de trésorerie de 100.000 € auprès du Crédit Mutuel Savoie Mont-Blanc en cas de nécessité	Avis favorable pour un taux de 0,80 %	
2 b)	Travaux voirie 2020	Avis favorable pour : - bouchage de nids de poule pour 3085 € H.T. - réfection tapis sommet route des Pruniers 8282,10 € H.T.	

2 c)	Demande de subvention de l'ADIMC 74	Avis favorable sur le principe	Examiner la demande de subvention au titre de l'exercice 2021
3	Caisse d'allocations familiales : convention territoriale globale	Avis favorable	
4	Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Énergies des Vallées de Thônes	Avis favorable pour changer l'adresse du siège	
5	Convention avec le cabinet Nicot pour les contrôles des installations d'assainissement non collectif	Avis favorable pour renouveler la convention pour une année	
6 a)	Convention avec l'association des Vergers pour l'usage du local communal	Avis favorable pour que la commission bâtiments s'occupe de rencontrer l'association	
7	Demande de cession d'une portion de chemin rural et de deux parcelles communales	La commission urbanisme examinera le dossier	Faire une proposition de prix incluant les frais du commissaire enquêteur

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
2 b)	Négocier les emprunts	Les élus	Prennent contact avec les banques	Par téléphone	
2 c)	Subvention à l'ADMIC 74	Le secrétariat	Spécifie à l'association que sa demande sera examinée en 2021 mais que le principe de subvention est acté		

2. Finances

La commission finances s'est réunie le 6 octobre : un travail de projection des dépenses d'ici la fin de l'année a été réalisé. Les budgets Gîte de Praz d'Zeures et Eau devraient être à peu près à l'équilibre voir excédentaire. A contrario le budget principal sera déficitaire en fonctionnement et en investissement.

Parallèlement est réalisé un travail au quotidien de suivi de la trésorerie. Il s'avère que la trésorerie est assez basse et que pour finir de payer tous les travaux en cours, elle ne va pas suffire.

Une consultation auprès de 3 banques pour une ligne de trésorerie de 100.000 € a été réalisée.

3. Caisse d'Allocations familiales : convention territoriale globale

La CAF a modifié les anciens contrats enfance : ce sont maintenant des conventions territoriales globales. Toutes les communes de la Communauté de Communes des Pays de Thônes adhèrent. Cela permet aux communes d'avoir des aides au niveau de l'enfance (crèche, centre de loisirs, périscolaire).

5. Assainissement non collectif : convention avec le cabinet Nicot

La commission eau a rencontré le cabinet Montmasson qui travaille actuellement sur le projet STEP.

Il faut prévoir 1800000 € pour la construction de la STEP et du réseau du Chef-Lieu.

Pour ajouter le hameau de la Sauffaz, il faut compter environ 800000 €.

6. Bâtiments

b) Travaux école

Normalement, cette semaine les entreprises viennent finir les derniers travaux, afin de pouvoir lever les réserves le 29/10/2020.

8. Informations et questions diverses

a) Arbre aux Ancolys

Du coup, un plant va être acheté dans une jardinerie.

b) Repas des anciens

Il est annulé, il sera remplacé par une autre formule.

c) Urbanisme

Un contentieux est en cours.

Prochain conseil le 16 novembre 2020 à 20h00